

Cargo : le SEV écrit au CEO

Le SEV vient d'envoyer une lettre au CEO de Cargo CFF pour demander l'annulation de la réorganisation prévue dans l'Arc jurassien.

Page 2

La mobilisation paye aux tl

Les collègues des tl demandaient depuis des mois la reprise des négociations CCT. La direction vient de s'y engager. Une solution pour la polyvalence M1 se dessine.

Page 5



Egalité salariale

L'égalité salariale a 20 ans... et pourtant il y a encore du travail comme le prouve un verdict du TAF.

Pages 13 et 20

L'ouverture du Gothard est une fête, certes, mais le personnel s'inquiète de la sécurité et des salaires

De l'équité au Gothard

Des salaires suisses sur les rails suisses et des trains accompagnés sur la ligne de faîte du Gothard: ce sont les revendications du personnel, tandis que l'Europe célèbre l'ouverture du tunnel.

Une action des agent-e-s de train à Faido et des blocages symboliques dans les gares de triage de Muttenz et Chiasso: certes, le personnel se réjouit avec la Suisse et l'Europe de l'ouverture du tunnel de base, mais il y voit aussi des zones d'ombre. Ainsi les CFF veulent faire circuler des trains sans accompagnement sur la ligne de faîte du Gothard. La Suisse pourra être traversée tout en respectant le temps de travail. Les salaires sont sous pression. La revendication «Des salaires suisses sur les rails suisses» a reçu du soutien d'Allemagne, d'Italie et de la Bruxelles européenne.



Blocage symbolique des voies à Muttenz. «Des salaires suisses sur les rails suisses», c'est la demande des syndicalistes venus de Suisse, d'Allemagne et de l'Europe entière. A Chiasso, une action similaire a vu la participation de collègues italiens.

Dossier pages 10 à 12

Aux urnes ce dimanche!

Une fois encore, le SEV lance un appel à ses membres pour les inviter à glisser deux «non» dans les urnes ce dimanche contre les initiatives contre-productives que sont «Pro service public» et «Vache à lait». Retrouvez l'ensemble des articles et des argumentaires sur notre site internet www.sev-online.ch

Assemblées des délégué-e-s

Les sous-fédérations ont tenu leurs assises

■ La plupart des sous-fédérations ont connu leur assemblée des délégué-e-s la semaine dernière. Les actualités syndicales étaient évidemment au centre des débats: accompagnement des trains au Gothard, salaires des mécanicien-ne-s sous pressions ou restructurations permanentes pour le personnel de la manœuvre, des services et des Travaux. Et évidemment le recrutement.

En cette période d'incertitudes, les membres des sous-fédérations, délégué-e-s par leur section, ont donc apporté les soucis de leur base sous forme de propositions débattues en plénum. Des échanges nourris ont permis aux commissions centrales de recevoir des mandats en bonne et due forme pour l'année à venir. Une richesse démocratique bienvenue et qui

permet au SEV de sentir le pouls de la base.

Les assemblées des délégué-e-s, ce sont aussi des moments où l'on élit les représentants dans les divers organes de la sous-fédération, mais aussi des moments de franche camaraderie.

EN VITESSE

« Pour des transports publics plus rapides »

Les Genevois voteront le 5 juin sur une initiative des Verts, demandant de donner la priorité systématique aux transports publics, notamment en réglant les feux de signalisation et en réalisant des aménagements routiers (sites propres). Le SEV n'a pas pris position sur cet objet. Un contre-projet plus nuancé y est opposé. La priorité, que cette initiative propose d'instaurer, est une réalité dans plusieurs grandes villes suisses, telles que Zurich ou Bâle. Les opposants à l'initiative estiment que d'autres mesures, comme un réaménagement des arrêts, permettraient d'améliorer la vitesse commerciale des trams et bus genevois, les plus lents du pays selon un palmarès paru en 2012. Les supporters de l'initiative décrivent eux des véhicules de transport en commun coincés à chaque carrefour avec de grandes quantités de passagers forcés de céder le passage à des voitures privées, occupées bien souvent par leur seul conducteur. Les initiants estiment que des transports publics devenus prioritaires offriraient des prestations plus efficaces à moindre coût.

Hes

Le comité a traité plusieurs dossiers qui concernaient particulièrement les retraité-e-s

Que peut faire le SEV pour les retraité-e-s?

Les bouleversements dans les domaines de l'économie et la société frappent durement les personnes âgées en particulier. C'est alors que la cohésion est d'autant plus importante. Dans ce contexte, quel est le rôle du SEV?

Lors de la séance du comité SEV en mai, la question des pensionné-e-s était au centre des débats. Les deux sujets principaux concernaient les retraité-e-s ou ceux et celles qui allaient bientôt partir en retraite. Il a d'abord été question du thème qui préoccupe les pensionné-e-s depuis de nombreuses années: les facilités de voyage. Comme dans beaucoup d'autres domaines, les retraité-e-s perçoivent un changement qui n'est pas à leur avantage. D'abord, les entreprises ont réduit les prestations. Et à présent, ce sont les abonnements généraux à prix réduits qui sont soumis à l'impôt. Nombre de pensionné-e-s

se sentent abandonné-e-s par le SEV et se posent la question si le syndicat s'engage vraiment pour eux. Le SEV s'est déjà penché sur cette question pour trouver des solutions à cette dégradation progressive. Après plusieurs séances avec les CFF et l'UTP, l'objectif n'a pas encore été atteint. La prochaine étape a été d'émettre des idées pour la procédure en justice par rapport à la demande de la sous-fédération PV. Finalement, le SEV a demandé une expertise pour clarifier si la convention avec l'UTP en matière de l'imposition introduite récemment pouvait être contestée. Thomas Koller, professeur de droit à l'université de Berne, a présenté au comité ses résultats décevants. Selon lui, il existe extrêmement peu de chances que le SEV puisse faire valoir cet argument comme une erreur de base, étant donné que l'imposition est une problématique secondaire par rapport à la thématique des facilités de voyage. Il a par ailleurs aussi précisé que même si nous devions

connaître un succès avec cet argument, ceci n'entraînerait pas d'amélioration de la situation, car ce n'est que l'accord avec l'UTP qui serait contesté. Une nouvelle négociation n'apporterait pas forcément de meilleurs résultats.

Contester les impôts?

Le professeur Thomas Koller n'a pas été en mesure de juger si la directive de la conférence des impôts, selon laquelle la retraite devait être calculée sur la base du rabais, était légitime. Pour cela, il faudrait que le SEV se penche sur le dossier d'un membre en particulier, parcourt un long chemin avec lui et conteste la taxation. Selon lui, ici aussi les chances de succès sont moindres. Face à ces déclarations, le comité a réagi en partie avec consternation, en partie avec une volonté de se battre: «Nous devons poursuivre ce processus pour montrer à nos membres pensionné-e-s que nous nous engageons jusqu'au bout», selon l'opinion de quelqu'un. Toutefois, cette idée ne l'a pas emporté:

selon une forte majorité, le comité a décidé de renoncer au processus. La vice-présidente Barbara Spalinger a rappelé le principe qui est appliqué pour tous les cas de protection juridique: «Lors d'une plainte, si les chances d'aboutir à un succès sont pratiquement nulles, nous le disons au membre et acceptons cette fâcheuse réalité.»

Les retraité-e-s à la VPT

Le deuxième sujet abordé par le comité a été le sondage que la sous-fédération VPT a réalisé auprès de ses sections. Contrairement aux pensionné-e-s des sous-fédérations CFF, ceux et celles des autres entreprises de transport demeurent presque toutes et tous dans la section des actifs. La question s'est alors posée de savoir comment réagir pour qu'il restent au SEV. Que faire pour que le départ en retraite ne constitue pas une rupture. La préoccupation majeure reste de privilégier les rencontres entre eux et les actifs. Selon le modèle de la VPT, un

avantage est évident: les pensionné-e-s restent en contact étroit avec les actifs et, de ce fait, également avec la vie professionnelle. Dans tous les cas, le contact personnel est un facteur déterminant. Les sections VPT doivent aussi dialoguer avec leurs membres

pour qu'ils restent au SEV. C'est le point décisif; si rester dans l'ancienne sous-fédération est un avantage ou un désavantage, les intervenants n'étaient pas tous du même avis. Quelqu'un a évoqué un défi supplémentaire: quand le passage à la retraite est re-

poussé, le membre ayant choisi un modèle de travail à temps réduit, surviennent de nouvelles questions par rapport au transfert et au montant de la cotisation. Peter Moor

COMITÉ EN BREF

■ Elections au Conseil de Fondation de la Caisse de pension CFF:

Les quatre partenaires contractuels des CFF se sont mis d'accord sur une liste commune et des élections tacites. Le SEV continue à avoir quatre des six sièges des représentants du personnel, le VSLF en a un et l'ACTP un autre. Le comité a élu les membres suivants: Andreas Menet (ZPV), Markus Rügsegger (AS), Aroldo Cambi (administrateur des finances SEV) et Franziska Schneider (service de protection juridique SEV, nouvelle), ainsi que Hanspeter Eggenberger (RPV), Marjan Klatt

(LPV), Peter Käppler (AS, externe), tous trois nouveaux, et Sia Lim (suppléante de l'administrateur des finances SEV), comme membres suppléants.

■ Deux non le 5 juin:

Le SEV se joint en général aux recommandations de l'USS concernant les votations. Mais lorsque le sujet le concerne particulièrement, il prend position séparément. C'est le cas pour les votations du 5 juin avec deux non unanimes aux initiatives «En faveur du service public» et celle «Pour un financement équitable des transports». La proposition de prendre également position

sur le Revenu de Base Inconditionnel a été par contre refusée.

■ Manifestation à Berne le 10 septembre:

Le comité a décidé de fixer un objectif de réunir cinq pourcent des membres SEV pour la manifestation de l'USS qui aura pour thème principal la prévoyance vieillesse et la votation du 25 septembre sur AVSpus. Toutes les sections donc donc priées d'avoir cet objectif en tête et de faire leur possible pour l'atteindre. Le SEV pourra alors être représenté par plusieurs milliers de personnes à Berne début septembre.

pmo/Hes

Réorganisation à Cargo: lettre du SEV au CEO Nicolas Perrin

Suite à la grogne des équipes RCP de Cargo CFF de Neuchâtel, Cornaux, Reuchenette-Péry et Delémont, le SEV vient d'écrire au CEO Nicolas Perrin. Le SEV demande l'annulation du transfert des collègues concernés à Bienne Triage, prévu pour le mois de décembre 2016. Le 10 mai, le SEV et la CoPe étaient allés à la rencontre du personnel des équipes RCP concerné et lui avait demandé de remplir un petit questionnaire que la grande majorité des personnes ont renvoyé au SEV. Dans sa lettre au CEO, le secrétaire syndical Jean-Pierre Etique rend Nicolas Perrin attentif aux problèmes de sécurité, de santé, mais aussi aux conséquences sociales et commercia-

les que cette réorganisation induit (voir aussi *contact.sev* n°9). «La majorité des collègues concernés ne parle pas allemand, qui est la langue officielle de la gare de Bienne Triage.» L'ensemble des employés touchés par ce transfert a, en moyenne 53 ans et 36 années de service aux CFF. La plupart d'entre eux aurait des déplacements supplémentaires très importants, ne dispose pas de véhicule privé pour se rendre au travail et est propriétaire d'une maison ou d'un appartement. Certains n'ont pas de permis de conduire catégorie B. Pour des raisons évidentes de santé, sécurité et sociales, il n'est pas sensé d'exiger de tels déplacements, de surcroît, il ne sera pas possible pour ces

salariés d'assurer des horaires extrêmes à Bienne. «Nous sommes aussi convaincus qu'en termes de productivité, le maintien des places de travail aux lieux actuels n'aura pas de conséquences négatives, tant pour la clientèle que pour CFF Cargo, bien au contraire. Nous affirmons même que le service à la clientèle des sites concernés sera ainsi maintenu à la satisfaction de tous.» Le SEV a demandé à Nicolas Perrin de lui répondre d'ici au 22 juin, date d'ores et déjà réservée pour une assemblée du personnel concerné. Il s'agira alors de déterminer la réponse syndicale à apporter en cas d'inflexibilité patronale.

vbo

TPG: la colère gronde

«Un an et demi de négociations n'ont servi à rien, au contraire, nous avons vu fleurir des propositions rétrogrades de la part de la direction, qui ne font qu'approfondir la souffrance des conductrices et conducteurs.» Telle est la teneur du tract du front syndical TPG affiché dans les lieux de service après la séance du vendredi 27 mai où le front syndical a claqué la porte avec fracas. Au centre de la colère, la diminution du temps de battement à 4 minutes aux terminus (sans garantie toutefois). Alors que les tests n'ont été effectués que sur des lignes de bus, la direction a voulu étendre le projet aux trams... Élément supplémentaire de tensions: la flexibilité accrue du temps de

travail que la direction veut instaurer par le biais de la hausse du nombre des voltigeurs, le blocage des roulements ou le temps partiel fantaisiste. «Parallèlement, nous avons constaté dans le même temps une flexibilisation du temps de repos, en faveur de l'entreprise bien sûr, par la remise en question des NPAY, et des repos D.» Alors que le taux d'absentéisme reste alarmant chez les conducteurs et les conductrices, le Front syndical fait une nouvelle fois le constat que «le principe du coût constant ne permet pas une issue favorable pour le personnel. La seule voie qui permettrait de sortir de cette situation catastrophique, serait l'embauche massive de personnel.»

vbo

Les mécanicien-ne-s norvégien-ne-s en visite à Berne



Une délégation du syndicat norvégien des mécanos a visité la Suisse la semaine dernière et a notamment rencontré quelques personnes du SEV. Il s'est avéré que, malgré les différences entre ces deux mondes ferroviaires, les thèmes sont identiques: la libéralisation et la privatisation et leurs effets. Le taux de syndicalisation en Norvège peut faire office de modèle, puisque sur 1600 mécanos, un seul n'est pas membre... Un repas a conclu la rencontre et les discussions sont allées bon train, également entre le président SEV Giorgio Tuti et le chef de la délégation norvégienne, Øystein Aslaksen, responsable des affaires internationales.

ÉDITO

Avec la mise en exploitation du nouveau tunnel ferroviaire, la Suisse rétrécit. Cela signifie qu'au final, vraisemblablement, un seul mécanicien pourra traverser la Suisse sans violer les directives concernant la durée du travail. Des possibilités de dumping apparaîtront alors, puisque les salaires des mécanos allemands et italiens sont bien moins élevés qu'en Suisse. Il faut dès lors protéger les places de travail et les salaires. Pour nous, ce n'est pas une question de couleur de passeport, mais uniquement de conditions d'engagement!



«Ce n'est pas parce que la place de travail du mécanicien est mobile que les conditions cadres doivent être différentes de celles de l'ouvrier.»

Giorgio Tuti, président SEV

Dans le trafic marchandises interne, nous avons une situation stable: la plupart des entreprises ont signé une convention collective de travail avec nous et nous entretenons donc des relations réglementées, entre partenaires sociaux. Les salaires et les places de travail sont protégés.

Dans domaine de l'import-export, nous avons aussi réussi à instaurer, grâce au jugement Crossrail, que les entreprises ayant leur siège en Suisse offrent des conditions qui soient celles usuelles dans la branche en Suisse. Ceci contre l'avis initial de l'OFT, qui estimait que des salaires plus bas pouvaient être considérés comme usuels dans ce secteur. De plus, nous avons obtenu un accord prévoyant que les entreprises suisses qui ont des partenaires en Allemagne et en Italie utilisent la règle du 50/50 et s'y tiennent.

C'est seulement dans le trafic de transit que nous n'avons pas encore de solution pour garantir le niveau des salaires suisses et pour protéger les places de travail. L'accord sur les transports terrestres signé avec l'UE prévoit la garantie de l'accès au réseau si les entreprises respectent les conditions usuelles de la branche de leur pays d'origine. C'est un problème pour nous (et pour d'autres pays, comme l'Allemagne avec la Pologne ou l'Italie avec la Croatie). Les salaires varient entre ces différents pays. Si les entreprises optent pour des dépôts proches des frontières, cela met les places de travail en danger dans les pays où les salaires sont les plus élevés.

Nous ne voulons pas que ça se passe ainsi! C'est pourquoi nous avons mené des actions à Muttenz et à Chiasso (voir en page 10), avec des collègues allemands et italiens ainsi qu'avec l'ETF. Tous ensemble, nous demandons que la loi sur les travailleurs détachés soit aussi utilisée dans le secteur des transports. Ce n'est pas parce que la place de travail du mécanicien est mobile que les conditions cadres doivent être différentes de celles de l'ouvrier. C'est le principe suivant qui doit prévaloir: il faut verser au minimum les salaires pratiqués là où sont réalisées les prestations: sur les rails suisses, des salaires suisses. Pour toutes et tous!

Vers une démocratie mobile ?

En Suisse, les citoyens votent dans leur commune de résidence. La chose semble naturelle, coulée dans le bronze... Et pourtant, est-ce si «naturel»? Cette pratique est héritée d'un temps où la commune constituait l'espace par excellence dans lequel se déroulait la vie sociale, le lieu de l'insertion familiale, sociale et professionnelle. Avec le développement des déplacements et de la pendularité sous toutes ses formes, la situation a beaucoup changé depuis.

Ne faudrait-il pas repenser la démocratie communale à l'aune de cette réalité nouvelle, en respectant bien sûr le principe fondamental «une personne = une voix»?

Toutes les personnes dont la vie quotidienne se déroule entre deux localités, pour des raisons liées au travail (comme le pied-à-terre à proximité du lieu de travail lorsque le domicile principal est situé à plusieurs centaines de kilomètres), ou aux loisirs (comme ces résidences secondaires dans lesquelles on passe une partie de la semaine ou de l'année), ne devraient-elles pas avoir la possibilité de s'investir pleinement comme citoyens dans

le lieu dans lequel elles se sentent les plus concernées par les affaires publiques? En Suisse, en 2016, 10 % des actifs travaillent à 50 km de leur domicile principal ou plus loin, un pourcentage qui a connu une forte croissance ces dernières années et qui a pour effet de rompre l'unité spatiale de la vie quotidienne de nombreuses personnes. La pendularité de longue distance, par exemple, conduit de plus en plus de personnes à parcourir chaque jour plus d'une centaine de kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail et en revenir le soir; certaines d'entre elles sont peut-être intéressées par le droit de vote dans la

commune dans laquelle se déroule de facto leur vie quotidienne? Dans tous ces cas, l'essentiel du temps de la vie quotidienne se déroule en effet dans une autre commune que celle

où l'on «habite» officiellement...

Lorsqu'on les additionne, ces manières d'habiter encore anecdotiques il y a quelques années, constituent désormais un phénomène sur lequel il ne me semble plus guère possible de faire l'impasse, et qui interroge frontalement la démocratie locale. Est-il pertinent d'avoir le droit de vote dans une commune dans laquelle on ne vient que dormir et passer le week-end? Où on ne connaît presque personne? Ne serait-il pas plus juste dans certains cas de pouvoir choisir de voter dans la commune de son lieu de travail ou de sa résidence secondaire lorsque c'est le lieu que l'on investit socialement et affectivement, et à l'égard duquel on a des attentes en matière de services, de qualité de vie, etc.?

Les réponses ne sont pas immédiates et concernent la cohésion sociale et spatiale, elles ne sont pas simples non plus sur le plan des implications fiscales. Mais aujourd'hui, je pense que cette question mérite d'être posée, d'autant plus qu'il est démontré que les taux de participation aux votations et aux élections communales en Suisse sont associés à la pendularité. Plus on travaille loin ou moins on est présent dans la commune, moins on s'investit comme citoyen dans la vie locale.

Vincent Kaufmann, professeur de sociologie urbaine et d'analyse des mobilités, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne



■ Chemins de fer du Jura

La CCT CJ, ses atouts et son application

Le SEV, transfair et la direction des Chemins de fer du Jura (CJ) se sont retrouvés le mardi 24 mai à Tavannes pour officialiser la signature du renouvellement de la CCT. A cette occasion, les délégations syndicales ont pu faire la connaissance de la nouvelle responsable des ressources humaines, Valérie Stalder, et évoquer les points à traiter à l'avenir.

Négociée dans un climat constructif et valable pour la période 2016-2019, la CCT CJ est qualifiée de bonne par Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical SEV en charge du dossier. Élément important, en cas de problèmes de santé, «le médecin conseil de l'entreprise ne

devra avoir aucun lien avec l'assurance perte de gain de l'employeur, ni avec la SUVA, ceci afin de permettre une évaluation la plus impartiale possible. Par ailleurs, l'entreprise privilégiera la réinsertion en son sein», ajoute Aurélien Mouche, président de la section VPT-Jura.

En cas de perte du permis de circulation, durant la durée du retrait, les employé-e-s en ayant besoin pour leur activité professionnelle auront la garantie que les CJ rechercheront, en premier lieu, une autre occupation au sein de l'entreprise. Des réunions régulières permettront de vérifier la bonne application du texte.

vbo



De g. à dr.: le secrétaire syndical SEV Jean-Pierre Etique, Aurélien Mouche, président de la section VPT-Jura, Martine Sommer, responsable des finances aux CJ, le directeur Frédéric Bolliger, Valérie Stalder, la nouvelle RH, Jean-Marc Castella et Olivier Haehlen, resp. délégué et secrétaire syndical transfair.

Reprise des négociations tl

Grosse éclaircie dans les relations avec les tl

Les mécaniciens du M1 devaient enfin obtenir la reconnaissance méritée.



La séance du 12 mai dernier a permis de réchauffer l'atmosphère entre la direction tl et le SEV. De nouvelles négociations CCT reprendront cet automne tandis que la polyvalence des conducteurs M1 est déjà au menu.

La rencontre du 12 mai a permis de se mettre d'accord sur différents points. De nouvelles négociations débiteront notamment dans le courant du mois de novembre 2016 avec pour objectif d'établir une nouvelle CCT. Le SEV a accepté

dans ce cadre-là qu'aucun sujet relevant de la CCT ne soit discuté avant cette date. En revanche, différents points opérationnels problématiques soulevés par le SEV vont être abordés par la direction d'ici l'été. **Henriette Schaffter**

POLYVALENCE DES MÉCANOS

Une solution à l'horizon. Enfin!

Des négociations sont également ouvertes au sujet des revendications des mécanos du M1. L'objectif du syndicat et de la direction est d'obtenir une solution d'ici fin juin. Trois séances de négociations ont été prévues et une assemblée des

membres est d'ores et déjà agendée le 16 juin pour prendre position sur la solution trouvée. Pour rappel, les mécaniciens M1 demandent une reconnaissance de leur polyvalence, reconnaissance qu'ils n'ont toujours pas!

À LA SAUCE BOLÒ

Foot: le ballon roule et la Terre tourne...

Dans un peu plus d'une semaine, le foot européen sera en ébullition avec cet Eurofoot calé dans un contexte politique, social et sécuritaire français ultra-tendu. Mais quand le ballon roule, on en perd souvent la boule. Et le monde des transports n'est évidemment pas en reste. Les amoureux de ballon rond seront scotchés devant leur écran ou sur une terrasse, en bonne compagnie. Un vrai moment de détente de 30 jours, que les vacances d'été permettront de digérer.

Foot et engagement militant font-ils bon ménage? Faut-il regarder le planning de l'Euro avant d'organiser une assemblée syndicale pour tenter d'éviter un bide? Au contraire, peut-il être judicieux de tirer profit de la ferveur footballistique?

Rien n'est tout blanc, ni tout noir, ni tout rouge. Il y a deux ans, en pleine Coupe du Monde au Brésil, alors que la Suisse affrontait l'Argentine en huitièmes de finale – c'était quand même pas le match le moins attendu des 20 dernières années en Suisse – se tenait une assemblée importante à Travys, à Yverdon-les-Bains.

Bah! avec le match de la Nati, il n'y aura guère de monde à cette soirée, avais-je pensé. Qu'il est bon parfois d'avoir tort. 25 personnes – c'est plutôt bien pour une petite section – avaient préféré venir discuter de leurs conditions de travail et refuser le salaire au mérite concocté par l'entreprise, abandonné depuis.

Un cas isolé? Sûrement pas. Les prochaines semaines s'annoncent chaudes pour nos collègues: aux tpg, les négociations sur les horaires, prévues dans le protocole d'accord d'après-grève ne satisfont guère le personnel roulant (voir en page 2). C'est à se demander si les grands pontes de l'entreprise ne sont pas en train de se faire un auto-goal...

Et si la détente est de mise aux transports publics lausannois (voir ci-contre), c'est grâce à la mobilisation permanente des collègues depuis deux ans maintenant. Comme quoi, au SEV on sait aussi jouer les prolongations. Et plutôt que de baisser les bras, on aime les lever. Mais ce n'est pas tout. Vous vous souvenez de ce «beau projet des CFF qui prévoit de supprimer au moins 900 postes de travail. Son doux nom: Railfit. Ça tombe bien. En cette période de sport populaire, on aime bien se défoncer et défoncer. Alors, une petite surprise avant la finale rappellera à qui veut et doit bien l'entendre que l'excès de sport, c'est mauvais pour la santé...

Alors que les médias nous serinent à coups de «Faites-nous rêver» avec vos buts, au SEV on ne vend pas du rêve. Non, on préfère ramener les doux rêveurs à la réalité et garder les pieds sur Terre. Durant un mois, elle ne s'arrêtera pas de tourner.



Vivian Bologna




«Je suis aussi un conducteur de bus»

Aldo Sciamanna
Monteur en ligne de contact




Au SEV, on joue la carte de la solidarité.
Beim SEV spielt die Solidarität.
Solidarietà: la carta vincente del SEV.




«Je suis aussi une monteuse en ligne de contact»

Ana-Belen Becerra
Conductrice de bus







«Je suis aussi un vendeur de voyages»

Aurélien Mouche
Mécanicien




Au SEV, on joue la carte de la solidarité.
Beim SEV spielt die Solidarität.
Solidarietà: la carta vincente del SEV.




«Je suis aussi un mécanicien»

Jonas Lischer
Vendeur de voyages




Assemblée des délégués AS

Pressés comme des citrons

Plus de 50 personnes ont assisté à la 5^e assemblée des délégués SEV-AS, présidée par Rolf Feier, le 24 mai 2016 à Olten.

Peter Kappeler, président central, a donné quelques informations générales sur les événements à venir, notamment les votations du 5 juin et la manifestation du 10 septembre. Il a expliqué également aux personnes présentes les circonstances de la vente de l'Hôtel Brenscino à Reka et a appelé les membres AS à participer aux élections supplémentaires CoPe en cours. Le président central a illustré sa liste de tous les changements en cours aux CFF par un citron qu'on presse jusqu'à la dernière

goutte. Il a cité la fermeture des Business points, la fermeture des agences de voyage, la réduction des coûts structurels chez Cargo, la réorganisation de la Formation CFF, le déménagement de Lucerne à Olten chez Infrastructure, etc, tout cela avant le gros morceau à venir: RailFit! Il a fait part de la réflexion en cours au SEV sur une présence plus importante à Olten, dont la forme n'est pas encore définie. Le comité central AS estime que la création d'un secrétariat régional à Olten serait une bonne chose, avec la présence d'un secrétaire syndical certains jours.

Statistiques et recrutement

Elena Obreschkow, coach des sections et responsable recrutement au SEV, a expliqué ensuite la situation et l'évolution

HONNEURS ET PRISES DE CONGÉ

Martin Künzler quitte le comité central. Il représentait la section Est, dont il était vice-président.

Roland Schwager s'est quant à lui retiré de son poste de vice-président après une longue expérience syndicale au sein tout d'abord de la VPV puis de la nouvelle sous-fédération AS. Il prend sa retraite et mais ne quitte pas le syndicat pour autant puisqu'il devient président central de la sous-fédération PV. Roland Schwager, figure marquante de la sous-fédération, a été

applaudi chaleureusement.

En outre, l'assemblée a rendu hommage à **Markus Wittwer**, décédé fin novembre 2015. Markus était membre du comité central et président de la section AS Est.



Roland Schwager a reçu deux chaises, une au nom de la VPV et l'autre au nom de la SBV. Tout un symbole.

récente de l'effectif des membres à l'aide de diverses statistiques. Elle a souligné le fait

que les membres AS sont nombreux à adhérer en ligne au SEV. Une discussion a alors suivi sur la manière de recruter, en préambule aux ateliers de l'après-midi.

Une proposition acceptée

L'assemblée a en outre dû se positionner sur une proposition en provenance de la section AS Est, qui concerne le

service de piquet de « degré de disponibilité élevée » chez I-B-INT-EM et IH, qui demande qu'il soit appliqué à davantage de collaborateurs. Cette proposition a été acceptée et sera transmise à qui de droit. Pour information, la prochaine assemblée des délégués aura lieu le 25 octobre 2016, de nouveau à Olten.

Henriette Schaffter

Elections des représentants AS

Roland Schwager partant à la retraite, il manquait un vice-président AS. L'assemblée a accepté la proposition du comité central de passer de 3 à 2 vice-présidents (restent Patrick Bellon et Vanni Nembrini). Patrick Bellon est également élu membre du comité SEV à l'unanimité en remplacement de Roland Schwager. Alexander Bringolf est élu quant à lui délégué suppléant à ce même comité.

Responsable recrutement: pas de candidats. L'appel est lancé!

Petra Hegi et Mirco Stebler (en couple dans la vie, parents de trois enfants) sont les nouveaux responsables de la communication AS. Ils vont se partager cette responsabilité.

Délégués Conférence CCT: Markus Bürk, Patrick Kauer, Martin Bitter, Hanspeter Roos sont élus pour la région Berne. Marco Ceretto devient délégué suppléant pour la région Centre. Andrea Pace, Clemens Cola et Isabella Mauchle deviennent délégués pour la région Est et Pius Steffen devient délégué suppléant, toujours pour la région Est.

Commissions SEV: Alina Brudermann et Joel Jufer sont confirmés à la Commission des jeunes SEV. Petra Hegi, Nani Moras, Claudia Zeindler (nouvelle), Béatrice Luisier (nouvelle) et Melanie Aebi (nouvelle) représenteront la sous-fédération à la Commission des femmes SEV. Eugenio Tura et Nani Moras sont quant à eux les représentants à la Commission de la migration SEV.

Ateliers recrutement

Quatre groupes ont défini le potentiel du SEV et les obstacles qui peuvent se présenter lors du recrutement.

Résultat des courses: la protection juridique SEV ressort comme argument fort, tout comme la formation continue. Les obstacles sont no-

tamment le manque de solidarité, la fidélité moins importante à l'entreprise, les modalités de démission trop complexes et le montant des cotisations. L'objectif fixé en réunion plénière pour l'ensemble de la sous-fédération est le suivant: 250 adhésions durant l'année civile 2016. Au boulot maintenant!



Les délégués de la sous-fédération Travaux se sont réunis à l'ancien dépôt de tram à Berne

Travaux: de nouvelles têtes

La sous-fédération Travaux veille à sa stabilité financière et les postes vacants de la commission centrale ont pu être repourvus. Mais il y a d'autres nouvelles, moins bonnes.

Il y a une année, le caissier central Hugo Ruoss avait présenté aux délégués des résultats dans le rouge. Le rouge est une couleur qui sied bien au SEV mais lorsqu'il s'agit du budget, en général on préfère l'éviter. Afin de rétablir la situation, les délégués ont décidé l'année dernière de renoncer à donner gratuitement l'agenda SEV avec l'assurance-accidents. Les membres qui désirent l'agenda doivent maintenant le payer. Cette mesure ainsi qu'une discipline stricte concernant les dépenses ont contribué à transformer le déficit redouté en petit bénéfice lors du bouclage des comptes. Pour l'année prochaine, un nouveau déficit est planifié et un délégué a proposé de supprimer l'excursion du comité central (CC). Mais la majorité des délégués n'a pas voulu discuter sur la possibilité de retirer ce plaisir au CC. Le président central (sortant) Christian Suter a fait remarquer que la sous-fédération BAU était le meilleur marché du SEV et qu'il fallait en subir les conséquences, par exemple en payant soi-même l'agenda et son assurance, pour les membres qui veulent cette prestation.

Manuel Avallone et Urs Huber, invités à l'assemblée de la base

Une assemblée des délégués est l'occasion de discuter bien sûr des affaires internes de la sous-fédération mais aussi de l'actualité syndicale et politique. Ces questions d'actualité sont très nombreuses aujourd'hui. Après le président central Christian Suter, deux « professionnels syndicaux » ont également fait le bilan de la situation concernant la sous-fédération: le vice-président Manuel Avallone et le secrétaire syndical Urs Huber.

Pour ce qui est des revendications syndicales, on ne peut malheureusement pas annoncer des progrès fulgurants. Nous n'avons eu de succès ni pour l'octroi de temps pour les travaux d'entretien dans le tunnel de base du Gothard que nous avons demandé l'année passée, ni pour les indemnités mensuelles pour les surveillants de voies. « Si le haut de la pyramide était un peu moins bien garni, les améliorations en bas seraient plus facilement financées », constate un délégué. La question de la majoration de temps bien connue sous l'abréviation « U2 » et la comptabilisation du temps à la maintenance, division Infrastructure, ont également donné lieu à des discussions (cf. contact.sev 9/16). Concernant la question de la « décision 25 » au sujet de la courbe salariale pour les mécaniciens, qui ne laisse rien présager de bon en ce qui concerne en particulier les mécaniciens de manœuvre, aucune décision n'a encore été prise, mais on attend prochainement une réponse de Franz Steinegger.

Malheureusement, la suppression de postes dans le domaine des travaux est un problème d'actualité, parfois il ne s'agit encore que d'une menace mais parfois, les suppressions sont déjà en cours. Des centaines de postes seront bientôt supprimés. Et ceci malgré la masse de travail qu'il y a encore. Les

suppressions se succèdent, soit à cause des mauvaises planifications, soit à cause des tentatives toujours plus insensées de réaliser des économies sur le dos du personnel. Et les mandats donnés à l'extérieur augmen-



Christian Suter, Lea Boner et le secrétaire central Ernst Walder ont quitté leurs fonctions.

tent les frais. Les CFF accroissent la pression et les partenaires sociaux, qui dans ces questions complexes sont représentés presque exclusivement par le SEV, sont constamment sur leurs gardes et planifient des stratégies pour réagir là-contre.

En politique, il y a malheureusement peu de moments où l'on peut se relâcher, et il n'y a pas de vacances. C'est pourquoi il faut se préparer à l'actualité politique de l'automne avec la manifestation du 10 septembre et la votation sur l'initiative AVSplus. La manifestation met l'accent sur l'importance d'une prévoyance vieillesse sûre et d'une AVS forte justement pour les personnes avec des bas salaires, et l'initiative vise à améliorer les rentes AVS pour cette même couche de population. C'est pourquoi tout le monde est appelé à mobiliser dès aujourd'hui!

son âge, il n'allait rester en fonction que jusqu'en 2020.

De manière tout à fait inattendue, le membre de la CC Harry Hüther est décédé le 6 février dernier. Les délégués lui ont rendu un honneur en faisant une minute de silence. Il faut trouver un remplaçant pour son poste, tout comme pour Lea Boner, représentante des femmes sortante. L'assemblée a confirmé Hugo Ruoss dans sa fonction de caissier central ainsi que Jan Weber et Hans-Ulrich (Housi) Keller en tant que membres de la CC. Jan Weber a été désigné avec le président central pour représenter la sous-fédération BAU au comité SEV, Housi Keller est membre-remplaçant. Comme annoncé il y a une année, le Tessinois Giuseppe Lanini a été élu en tant que nouveau membre CC, et Hubert (Hubi) Koller complète cette nouvelle équipe. Le comité se constituera lui-même à l'exception du président et du caissier.

Beaucoup de travail pour une poignée de gens

Dans son discours, le président central Christian Suter a fait une brève rétrospective de l'année écoulée. « Nous devons regarder vers l'avenir... » Tel est son credo. Il a fait remarquer que la charge de travail est en constante augmentation pour la commission centrale comme pour le comité central. Et également pour les autres collègues: dans le domaine des travaux, beaucoup de postes n'ont pas été réoccupés suite à des « fluctuations naturelles ». Ces postes ont été laissés vacants, ou disons-le clairement: ils ont été supprimés. Ceci a aussi amené un recul de l'effectif des membres dans la sous-fédération Travaux, l'année passée elle a perdu 80 membres. Et à l'avenir cela pourrait encore empirer. « Soyez vigilants! », a conclu Christian Suter à l'attention des délégués, en leur demandant d'annoncer au comité central leurs observations sur toutes les évolutions négatives sur la place de travail afin de le soutenir dans son action. Peter Anliker

Assemblée des délégués ZPV à Berne : Andreas Menet confirmé à la présidence

« Ne jamais renoncer! »

Efficaces, ponctuels et prêts à monter aux barrières : le personnel des trains est bien là!

«Lorsqu'on est confrontés à de nouveaux défis et à d'anciens problèmes, il faut toujours avoir un regard en arrière. Car c'est seulement avec des yeux critiques qu'on peut regarder vers l'avenir». **Andreas Menet** est toujours devant, fier, la tête haute, mais avec les pieds bien sur terre. Il commence en citant l'écrivain autrichien Ernst Ferstl: «Avoir des objectifs est le meilleur indicateur de direction.» Des objectifs nécessaires pour donner une structure au travail et à l'action syndicale. «L'année dernière, j'ai choisi de développer ma relation à la notion de succès, fondamentale pour un syndicat. Un succès peut naître d'un ancien échec. Ce que j'avais vraiment envie de vous dire aujourd'hui, c'est que, dans les actions syndicales, il ne faut jamais renoncer et il faut toujours avoir et maintenir des objectifs clairs», a-t-il



Andreas Menet

expliqué. En abordant le rapport d'activité, il a mentionné les difficultés rencontrées avec l'introduction du SwissPass et celles dont il faudra tenir compte liées à l'introduction de «Sopre». «Nous devons réaliser que la digitalisation sera toujours plus présente dans notre quotidien. C'est à nous de vérifier son impact sur nos conditions de travail.» Des succès obtenus en 2015, il mentionne surtout l'indemnité à l'étranger, l'introduction de la plateforme MyDrive et les négociations sur les BAR, qu'il a commentées ainsi: «Malgré



Manuel Avallone

un certain nombre de critiques, les discussions sur les BAR ont bien montré que les structures de la ZPV fonctionnent. Pour un président, c'est fondamental.» Un succès un peu plus mitigé: le recrutement. La ZPV n'a pas réussi à atteindre son objectif de 2 100 membres, mais la sous-fédération peut tout de même se targuer d'être en bonne forme. L'accompagnement des trains est totalement d'actualité et la ZPV ne lâchera pas le morceau. En résumé, les objectifs à viser, et à atteindre, ne manquent pas. Conscient de l'importance

de la base, Andreas Menet a remercié toutes et tous les collègues présent-e-s qui se mettent à disposition pour faire avancer les revendications syndicales.

Manuel Avallone, vice-président SEV, a rappelé quant à lui que ces forces syndicales doivent également être présentes sur le front politique, faisant allusion à la votation du 5 juin prochain: «Nous sommes appelés à voter sur des thèmes qui nous touchent particulièrement, comme l'initiative «en faveur des services publics». Elle représente un réel danger pour nous, contrairement à ce que veut faire croire son titre, et nous vous demandons de la refuser sans hésitation. Par contre, nous vous demandons de soutenir l'initiative AV5plus dont la votation a été fixée au 25 septembre. Nous serons tous à Berne dans la rue le 10 septembre pour défendre l'avenir de nos retraites. Nous voulons vous y voir nombreux et combatifs.» Un appel plein de mordant, accueilli par des applaudissements.

Françoise Gehring/Hes

RÉSOLUTION COMMUNE ZPV-LPV

«Stop aux trains non accompagnés»: papier plébiscité

«La tactique du salami se poursuit inlassablement.» C'est ainsi que commence la résolution qui conteste la décision des CFF de faire circuler des trains



sans accompagnement sur la vieille ligne du Gothard dès le mois de décembre, après l'ouverture du tunnel de base. Le personnel des trains et les mécaniciens dénoncent cette décision par le biais d'une résolution commune acceptée à l'unanimité par leur assemblée

des délégué-e-s respective. «Dans le tunnel moderne du Gothard, chaque composition sera accompagnée. Mais cette obligation – souligne **Pascal Fiscalini** – ne concerne pas la ligne de faite, qui aura plutôt une mission touristique. Pour garantir l'information et la sécurité, les trains doivent être accompagnés.» C'est pourquoi la LPV et la ZPV demandent aux CFF de revenir en arrière.

Angelo Stroppini, secrétaire syndical SEV, va plus loin: «Non seulement nous demandons aux CFF de revoir leur décision, mais nous sommes aussi inquiets de la prise de position de l'Office fédéral des transports qui est pourtant l'autorité de surveil-

lance. Une décision qui supprime l'accompagnement des trains n'est ni acceptable, ni crédible surtout sur un tronçon aussi délicat que la ligne de faite. Je suis ici pour vous dire que nous reviendrons à la charge auprès de l'OFT.» La colère de la LPV et de la ZPV a par ailleurs pris la forme d'une action à Faido le 19 mai dernier (cf. page 12), à laquelle a participé aussi le vice-président SEV **Manuel Avallone**: «Sur la ligne du Lötschberg, le BLS prend soin de la clientèle, tandis qu'au Gothard, les CFF font le contraire. C'est incompréhensible.»

frg/vb0

ON VOTE!

Des quatre propositions à l'AD, seule celles de la Commission féminine a été approuvée; l'idée étant que soit garantie la présence d'une femme au sein de la «Task force» sur la sécurité du personnel des trains. En ce qui concerne la requête d'uniformisation au niveau national des règles de répartition des tours de service pour le trafic grandes lignes et le trafic régional, les délégué-e-s ont repoussé deux propositions après de vifs débats; la commission centrale devra toutefois reprendre ce dossier. Pour la proposition d'échanges de tours de service et de congés entre collègues, c'est la modification proposée par le bureau ZPV qui a été adoptée.

Elections 2017-2020

Andreas Menet et **Pascal Fiscalini** ont été confirmés à leur fonction de président central et vice-président central ZPV. **René Furrer** reste caissier central tandis que



Sabrina Tessmer élue secrétaire centrale ZPV.

Sabrina Tessmer est élue secrétaire centrale en remplacement de **Janine Truttmann**, élue quant à elle à la commission des femmes SEV. **Carlo**



Janine Truttmann a été chaleureusement remerciée.

Dürr devient responsable du recrutement tandis que **Roman Schefer** est élu représentant de la Jeunesse ZPV. **Roger Tschirky** entre au bureau du comité central, **Thomas Walter**, **Roger Gander** et **René Schaller** sont réélus au comité central. Les deux représentants ZPV au comité SEV seront **Pascal Fiscalini** et **Carmine**



Félicitations à Beat Gerber.

Cucciniello. **Beat Gerber** est élu représentant du trafic régional région Ouest. Tous les présidents de section ont été confirmés dans leur fonction. **Harald Führer** entre à la commission de gestion en remplacement de **Hugo Broder**, qui termine son mandat; y seront également, puisque réélus, **Alan Perli**, **Peter Lerf** et **Luzi Oberer**, qui assume la présidence.

Assemblée des délégué-e-s LPV

Le Gothard, point central

L'assemblée des délégué-e-s des mécanicien-ne-s s'est tenu mercredi 25 mai à Bienne. Au centre des discussions, les changements induits par le Gothard, notamment sur les questions linguistiques. Mais pas seulement...

Le président central LPV, Hans-Ruedi Schürch a résumé l'actualité de la sous-fédération en 11 pages... Il ne nous en voudra pas de ne pas publier l'entier de son rapport. Au centre de son rapport, l'ouverture du tunnel de base du Gothard et le jugement de Crossrail, véritable carte de visite pour le SEV. Pour le président central LPV, «cette décision du Tribunal administratif fédéral c'est le fruit d'un travail syndical de longue haleine en faveur des transports publics de la part du SEV. Le TAF a décidé que les entreprises avec siège en Suisse doivent respecter les conditions et les salaires usuels de la branche en Suisse. Aschi Leuenberger, ancien président du SEV, s'était battu au Conseil national pour que l'accès au réseau ferroviaire ne puisse être accordé



Les délégué-e-s ont voté de nombreuses propositions des sections.

qu'aux entreprises respectant les usages de la branche.» Un jugement que d'autres syndicats et des associations patronales ont suivi de près, afin de se prémunir de la concurrence bon marché d'entreprises étrangères. Hans-Ruedi Schürch n'a pas manqué de faire le lien avec l'ouverture du tunnel de base du Gothard: «Comme la traversée de la Suisse sera nettement plus courte, l'Office fédéral des transports ne veut plus exiger le bilinguisme des mécaniciens de locs au Gothard dès 2018: depuis le nord, ils pourront rouler jusqu'à Bellinzone sans savoir l'italien et

depuis le sud, ils pourront atteindre Goldau sans aucune connaissance de l'allemand. Ce sera dès lors plus simple pour les entreprises actives dans le transit international de proposer des salaires de dumping.» La question des langues a aussi occupé l'AD en raison de plusieurs propositions (voir ci-dessous). Le président central LPV a aussi rappelé que l'Allemagne se retrouve devant la justice européenne pour avoir instauré un salaire minimum de 8euros de l'heure pour tous les travailleurs actifs sur son sol, même ceux qui travaillent en transit. Une af-

faire que le SEV suit attentivement.

Mécaniciennes en colère

Les mécaniciennes des CFF – même si elles ne sont pas nombreuses – ont eu droit à un traitement de «défaveur». Le responsable des mécanicien-ne-s avait décidé d'interdire aux femmes enceintes de conduire des locs. Tollé à la LPV et à la commission des femmes SEV qui ont vertement réagi auprès des CFF. Surtout que le responsable en question avait eu comme brillante idée que les femmes enceintes puissent uni-

quement effectuer leurs heures dans des trains de remplacement et, dans le pire des cas, conduire des trains en gare. «Mais ces trains ne sont ni adaptés aux besoins sanitaires liés à la protection des futures mères, ni ne sont adéquatement aménagés pour se reposer. Sans oublier les dangers liés au fait de monter et de descendre des locomotives sur les voies. Après discussion avec la responsable de l'égalité aux CFF, il se trouve que le régime exceptionnel envisagé pour les femmes enceintes n'est pas en vigueur. Cette directive n'est pensée que pour des cas vraiment exceptionnels et seulement du côté de Zurich... », a ironisé Hans-Ruedi Schürch. Andrea-Ursula Leuzinger, représentante démissionnaire des femmes pour la LPV à la Commission féminine, a rappelé le verdict du TAF dans un cas de discrimination salariale aux CFF (voir le Focus en page 20): «Ce verdict peut aussi concerner les mécaniciennes.» Elle a aussi indiqué qu'elle poursuivrait sa lutte à la Commission féminine... sous la bannière de la PV. Elle a été chaleureusement remerciée pour son important engagement militant.

Vivian Bologna

ÉLECTIONS ET RECRUTEMENT

La commission centrale a été réélue par applaudissements. Elle est désormais complétée par René Knöpfel qui est le responsable BLS. Janos Jorosch représente quant à lui la LPV à la migration et à la jeunesse. Christoph Erker a lui été élu recruteur. Quant à Michel Roth, il sera le prochain vice-président de l'AD. Enfin, Kurt Binggeli est membre adjoint à la commission de gestion. Pour plus d'informations sur la LPV <http://fr.lpv-sev.ch>.

Le responsable du recrutement, Christoph Erker, a présenté le dernier film promotionnel de la LPV, placé sous le slogan

«Progressons ensemble». Un film sans paroles, utilisable donc dans toutes les régions linguistiques. Présentant d'abord la réalité d'un mécanicien de loc, il inscrit aussi la LPV dans le cadre du SEV. La solidarité et l'union sont donc mises en valeur, loin d'un fonctionnement corporatiste. Ce film est à disposition des membres de la LPV qui en ont besoin dans leurs sections. Le travail du recrutement, même s'il demeure difficile, a été apprécié par l'assemblée et le président Hans-Ruedi Schürch l'a appuyé: «On est sur le bon chemin.»

vbo

PROPOSITIONS DE LA CC ET DES SECTIONS

Les compétences linguistiques, le temps de travail et les salaires

Treize propositions de sections ou de la commission centrale étaient à l'ordre du jour de l'AD. Il a notamment été question de salaire ou plutôt de la réduction de l'écart entre les plus bas revenus et les plus élevés dans la bande salariale. La LPV amènera donc cette proposition dans le cadre de la conférence CCT CFF, largement acceptée par l'AD. Dans la même veine, la LPV Tessin a proposé que les salaires de base soient augmentés dans le cadre des négociations CFF/CFF Cargo. Les propositions de la LPV Bâle ont aussi été largement

acceptées. Elles demandent notamment que le personnel ait son mot à dire si les tours de service sont avancés ou prolongés de 30 minutes. Et que le personnel ait son mot à dire si un service commence avant 6h après un jour de congé ou se termine après 22h avant un jour de congé. Deux propositions concernant les compétences linguistiques ont connu des sorts différents. Celle de la LPV Tessin demandant que l'OFT revoie à la hausse le niveau linguistique des mécaniciens étrangers, notamment dans le fret

transfrontalier, a été refusée par l'AD comme le proposait la Commission centrale. Elle craint qu'ensuite cette requête ne concerne aussi les mécaniciens du trafic interne. La demande de la LPV Genève a été approuvée après un vote répété. Le texte allemand créait de l'ambiguïté et un premier vote ex æquo. En résumé, la LPV doit s'engager pour que des indemnités soient versées aux mécanos devant utiliser trois langues nationales dans leur boulot. Deux langues étant de toute façon exigées.

vbo

Actions simultanées à Muttenz et à Chiasso contre le dumping sur les rails

«L'ETF exige que soient versés sans exception les salaires pratiqués là où sont réalisées les prestations.»

Guy Greivelding, président de la section rail de l'ETF



Au Gothard, des salaires suisses pour tous

L'ouverture du tunnel de base du Gothard n'engendre pas que de bonnes choses: avec sa mise en service, il y a maintenant la possibilité de traverser la Suisse sans changer de personnel. Il est donc clair pour les syndicats de toute l'Europe que c'est le salaire usuel du pays où le travail est effectué qui doit être versé. C'est cette revendication qui a amené les syndicalistes à organiser une action dans les deux gares frontières de l'axe nord-sud.

Les blocages des trains marchandises à Muttenz et à Chiasso étaient purement symboliques: l'action n'a pas perturbé le trafic. Mais le signal donné était clair: si cela s'avère nécessaire par la suite, les syndicats n'hésiteront pas à mener des actions plus dures.

A Bâle, les militants SEV étaient soutenus par des collègues du syndicat allemand, à Chiasso par des collègues italiens. Aussi bien le président du syndicat allemand EVG, Alexander Kirchner, que le président de la section rail de l'ETF, Guy Greivelding, ont accepté de venir sur place tôt le matin, entre les derniers trains de marchandises partants, afin de donner un signal contre le dumping social et salarial aux côtés de Giorgio Tuti.

Satisfaction et inquiétudes

«Nous nous réjouissons comme tout le monde de l'ouverture du tunnel de base puisqu'il sera utile au transfert du trafic marchandises de la route au rail» a souligné Giorgio Tuti devant les médias à Bâle. «Grâce au tunnel de base du Gothard, la Suisse rétrécit», a-t-il poursuivi. Ce qui est positif du point de vue de la politique des transports a des répercus-

sions sur le personnel. Lorsque le tunnel du Ceneri sera également ouvert, un mécanicien de locomotives pourra traverser la Suisse sans faire de pause, ceci sans contrevenir aux prescriptions sur la durée du travail.

Solidarité européenne

Alexander Kirchner, président d'EVG, a confirmé ainsi: «Nous demandons que pour la durée d'un engagement transfrontalier soit versé le salaire du pays où la prestation de travail est effectuée, pour autant que ce salaire ne soit pas plus bas que celui du pays d'origine.» Il a fait comprendre clairement que les syndicats veulent éviter que les entreprises profitent de la libéralisation du trafic ferroviaire pour obtenir des avantages. Et les salaires jouent souvent un rôle déterminant. «Comme nous voulons éviter une spirale vers le bas en matière de salaires, notre revendication ne peut être que «des salaires suisses sur les rails suisses», a clamé Alexander Kirchner. «Nous sommes solidaires!» Le président EVG a rappelé que les syndicats germanophones s'étaient mis d'accord il y a quatre ans sur une charte pour lutter ensemble contre cette forme de dumping social et salarial. «Il est

clair une fois de plus aujourd'hui que nous devons rester actifs sur cette question, même si le chemin est pénible» a-t-il affirmé.

Tous ensemble contre la route

Le Luxembourgeois Guy Greivelding, président de la sec-

tion rail de l'ETF, précise qu'il n'est «pas possible d'organiser le trafic transfrontalier sur une base de dumping salarial. L'ETF exige que soient versés sans exception les salaires pratiqués là où sont réalisées les presta-

tions.» Il rappelle que le trafic marchandises sur les rails est

Des reportages filmés des actions peuvent être visionnés sur [facebook.com/verkehrsgewerkschaft](https://www.facebook.com/verkehrsgewerkschaft) et [youtube.com/verkehrsgewerkschaft](https://www.youtube.com/verkehrsgewerkschaft)



Les présidents Alexander Kirchner, EVG, Guy Greivelding, ETF section rail, et Giorgio Tuti, SEV, à Muttenz lors de l'action commune.



Des militants du SEV, de la CGIL et de l'UIL ont bloqué symboliquement les voies à la gare de triage de Chiasso.

Les syndicats italiens UIL et CGIL sont solidaires du SEV et visent des actions communes

«Tous unis contre le dumping»

Les travailleurs ne feront pas les frais de la libéralisation du trafic marchandises

«La création des grands corridors européens sont une chance, mais le dumping social et salarial n'est pas un moyen. Les droits des travailleurs doivent être garantis.» Tels ont été les propos de Sara Tripodi du syndicat italien CGIL, Filt Lombardia et déléguée à l'ETF (la fédération européenne du personnel des transports). Des mots d'une limpidité cristalline qu'il s'agit de répéter inlassablement car le processus de libéralisation du secteur ferroviaire avance à vitesse grand V. A Chiasso, où sont venus aussi de nombreux mécaniciens italiens, la vice-présidente du SEV, Barbara Spalinger, a rappelé que «nous avons obtenu de bonnes garanties pour le personnel roulant dans le trafic national grâce

aux CCT. Et le verdict dans l'affaire Crossrail nous offre la même sécurité dans le trafic international. Il s'agit maintenant d'ancrer le principe «des salaires suisses sur les rails suisses» dans le trafic de transit également.» Sara Tripodi a ajouté: «Nous sommes solidaires du SEV car en tant que syndicalistes italiens nous pensons que la pertinence du thème n'est pas confinée à la Suisse. Il doit être traité à l'échelle du mouvement syndical européen. Du reste, au sein de l'exécutif de l'ETF nous sommes en train de lancer une campagne anti-dumping.» Pancrazio Raimondo, secrétaire général du syndicat italien UIL frontaliers, va dans le même sens, lui qui a déjà collaboré avec le SEV dans le cas Crossrail. «Les CCT demeurent le meilleur moyen de définir les salaires et les conditions de travail, mais quand ce n'est pas possible il

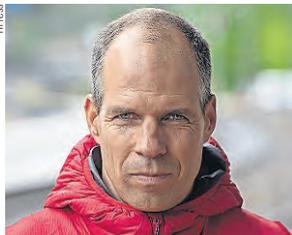


«Nous barrons la route au dumping social et salarial»

faut passer la vitesse supérieure. Vu les défis transfrontaliers et européens, je pense que les syndicats des pays limitrophes se doivent de créer des délégations communes lors de négociations. Ceci permettrait aux syndicats des pays respectifs de mieux se comprendre et de mieux comprendre le contexte. Avec cet objectif: un front commun toujours plus compact.» Un objectif que partage aussi Ange-

lo Stroppini, secrétaire syndical SEV, qui a rappelé les récentes pressions subies par les mécaniciens: «Les mécaniciens ne doivent pas faire les frais du processus de libéralisation dans le secteur. Ce matin, en bloquant symboliquement un train marchandises, nous avons voulu envoyer un message fort et rappeler que les travailleurs sont une ressource et pas un obstacle.»

Françoise Gehring/vbo



Action du SEV à Faido - les projecteurs sur la ligne de faite du Gothard

Trains toujours accompagnés

Dès le changement d'horaire 2016, les trains qui parcourront la vieille ligne de montagne du Gothardi ne seront plus accompagnés: décision insensée.

Jeudi 19 mai 2016: un temps de chien accueille les militants à Faido, en Léventine. Andreas Menet, président central ZPV, et Manuel Avallo, vice-président SEV, sont à la tête de la délégation d'outre-Gothard. Il est 9h et quelques minutes lorsque les averses font une pause. Au milieu des nombreux cheminots, des politiques et des représentants des collectivités publiques.

Avec force drapeaux et sifflets, le personnel syndiqué au SEV (agents de train et mécaniciens) a fait entendre sa voix contre la décision de faire circuler des trains non accompagnés sur la ligne de faite du Gothard. Un choix aussi vertement critiqué par les édiles présents.

«Dès le changement d'horaire de décembre 2016 – explique le secrétaire syndical SEV Angelo Stroppini, les CFF ont l'intention de faire rouler des trains régionaux sur la ligne de montagne du Gothard et ces trains ne seront plus accompagnés. Ni les agents de train, ni les mécaniciens membres du SEV ne soutiennent cette stratégie.»

Sur cette ligne vieille de plus de 100 ans, il faut garantir une sécurité optimale aux passagers. «Le personnel des trains doit proposer un service de qualité, mais il est



Quelques moments importants d'une action qui a eu de l'impact.



a ajouté: «Il s'agit aussi de souligner qu'en cas de perturbation, le mécanicien est déjà totalement absorbé par les tâches de sécurité liées au train. Il ne peut dès lors pas s'occuper des passagers.»

Cette décision des CFF est d'autant plus incompréhensible qu'elle aura aussi des conséquences en termes de dépôts tessinois: le renoncement à l'accompagnement se traduit par une réduction de quelque 20% des effectifs de Bellinzona et Chiasso.

«L'accompagnement des trains qui traversent de longs tunnels est un vieux combat mené par le SEV, suite à l'incendie du Cisalpino dans le tunnel de Zimmerberg le 11 avril 2006, rappelle Stroppini. Alors, l'évacuation avait pu se dérouler en toute sécurité grâce à l'intervention de deux agents de train. Même le Service suisse d'enquête de sécurité avait suggéré dans son rapport final de revoir à la hausse le nombre d'accompagnants pour les trains traversant de longs tunnels.»

Le SEV poursuivra le combat et ne lâchera rien, ni avec les CFF, ni avec l'OFT, chargé de surveiller la sécurité et d'édicter des directives contraignantes afin que l'accompagnement des trains soit garanti sur des tronçons avec de longs tunnels ou aux caractéristiques particulières.

Françoise Gehring/vbo

aussi garant de la sécurité, a expliqué Pascal Fiscalini, vice-président de la ZPV. Il est formé de manière adaptée pour les toutes les situations d'urgence. En cas d'évacuation dans le tunnel et lors d'incendie, le personnel à bord du train constitue un réel soutien pour les usagers, qui peuvent ainsi être informés de manière adaptée.» Mécanicien et président de la LPV Tessin, Massimo Piccioli

Contre l'inégalité salariale

14 juin: « Nous voulons l'entier du gâteau ! »

Le mardi 14 juin 2016, une action politique avec pour thème « Egalité des salaires, maintenant! Nous voulons tout le gâteau » aura lieu dans la Suisse entière.

La population se rassemblera entre 12h et 14h à plusieurs endroits dans toute la Suisse. Tu trouveras le détail du programme sur le site egalite-salariale.ch. Et twitter #egalitemaintenant. Tu viens aussi? Il est primordial de faire appel à la solidarité. En effet, l'égalité salariale s'est fortement détériorée, bien qu'elle fasse partie des droits de l'homme. D'ailleurs, beaucoup de femmes en Suisse n'ont pas encore pu en bénéficier. Toutes ensemble, nous demandons donc l'égalité des salaires, telle qu'elle figure dans la loi depuis 20 ans.

Nous devons renforcer notre visibilité dans la rue pour



Donneriez-vous moins d'argent de poche à votre fille qu'à votre fils ?



20 ans de loi sur l'égalité - il manque un morceau de salaire.

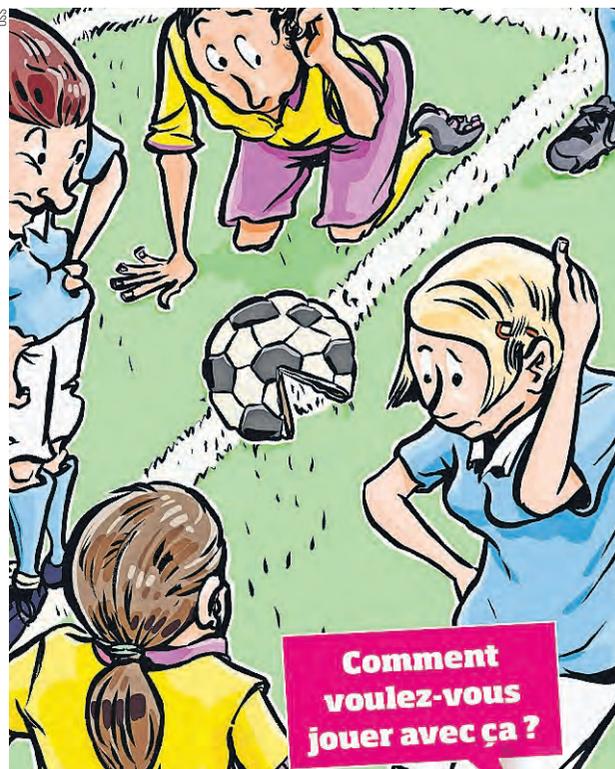
donner plus de poids à nos revendications. Depuis peu,

le Parlement à Berne semble prendre une tout autre voie. Nous devons l'arrêter! Viens toi aussi. Chaque minute

compte. Peu importe pour combien de temps tu peux venir. Participe à notre action et

prends tes collègues avec toi.

Lucie Waser, déléguée à l'égalité des chances SEV



Comment voulez-vous jouer avec ça ?

Pour tous les membres SEV – SAVE THE DATE!

Vendredi 26 août 2016, 17h–22h, ferme bio Schüpfenried, Uetligen (BE)



Soirée BBQ – tes idées nous intéressent !

Sous le mot d'ordre «réseau-échange-bourse d'idées», les membres SEV se rencontrent à l'occasion d'une sympathique soirée grillades.

Dès 17 heures apéro, puis souper en privilégiant l'amitié et les contacts, jusqu'à 22 heures.

Ferme bio Schüpfenried, Schüpfenried 36, 3043 Uetligen, (www.schuepfenried.ch)

Veillez envoyer votre inscription et vos questions par e-mail à jugend@sev-online.ch jusqu'au 19 août au plus tard. Nous nous réjouissons de faire ta connaissance!

Transport avec car postal ligne 102 (Säriswil) depuis la gare centrale de Berne, jusqu'à l'arrêt «Schüpfenried». Arrêt de bus devant la ferme bio. Accès également possible en voiture. Places de parc à disposition.

Une invitation de la commission de jeunesse SEV



Assemblée des délégués de la sous-fédération du personnel de la manœuvre: la RPV est sous pression de toutes parts

CFF: économies et réorganisations partout

Cargo supprime des postes, restructure et externalise des prestations. Infra aussi applique Railfit20/30 et économise à tout va. La division Voyagers subit également une pression financière, et porte atteinte à la CCT dans le nettoyage des véhicules avec les employés temporaires. La sous-fédération RPV a énormément de boulot.

Chez Cargo, des postes sont actuellement supprimés dans l'«Overhead» dans le cadre d'un projet intitulé «Diminution des coûts structurels» (Struko). Les fonctions administratives sont touchées non seulement dans la centrale Cargo d'Olten mais aussi dans la surface, précise le secrétaire syndical SEV Philipp Hadorn. Ces postes sont intégrés au projet de démantèlement «Railfit20/30» prévu dans toute l'entreprise. Ceci vaut aussi pour toutes les autres restructurations en cours dans l'Infrastructure ou dans le trafic par wagons complets chez Cargo, «sauf si le volume de transport diminue». Mais les marchandises ne peuvent pas être transférées sur la route car cela va à l'encontre de la volonté du peuple, déclare Philipp Hadorn de manière tout à fait convaincue. Le SEV continue dès lors de se battre pour obtenir des subventions pour Cargo.

Pression politique

L'initiative Vache à lait coûterait 1,5 milliard supplémentaire si elle était acceptée le 5 juin. Et



RPV Argovie: Markus Engetschwiler doit trouver des successeurs au comité, pour lui et des collègues malades.



Plusieurs votes: les élections mais aussi une proposition sur les conducteurs cat. A/A+ chez P-OP-ZBS.



Daniel Purtschert quitte la CoPe Surface Préparation des trains Trafic Voyageurs, car les conditions-cadres ne permettent plus, selon lui, de travailler sérieusement, sans sacrifier quasi tous ses loisirs.

si l'initiative Pro service public était acceptée, les domaines CFF non rentables comme Cargo ou le trafic régional ne pourraient plus profiter de subventionnements croisés. De plus, le Parlement pourrait fixer les prestations de base du service public au minimum et définir les choses de manière à ce que les domaines rentables soient privatisés et que les domaines non rentables soient laissés à l'Etat afin d'être soutenus financièrement, explique le président SEV Giorgio Tuti. Il y a eu une bonne discussion à ce sujet ainsi que sur la votation du 25 septembre sur AVSplus.

Tous à Berne le 10 septembre!

Les CFF doivent informer le SEV des restructurations envisagées et le SEV peut ensuite exiger une consultation. Si l'entreprise ne réagit pas aux critiques formulées, la seule chose à faire est de mobiliser la base. En outre, le SEV surveille que la CCT soit ap-



Elu sous les applaudissements pour quatre ans de plus: Hanspeter Eggenberger, président central, Heinz Schneider, caissier central, Danilo Tonina, vice-président central et Bruno Kirchhofer, secrétaire central (de droite à gauche).

pliquée correctement et il soutient les personnes touchées.

La manière d'agir des CFF avec les employés temporaires du nettoyage des véhicules n'est pas très glorieuse car ils ont licencié beaucoup de monde pour ne pas devoir proposer des contrats fixes après 4 ans de collaboration, comme cela est prévu contractuellement. Une commission d'accompagnement pari-

taire doit essayer de trouver des solutions.

Les délégués ont accepté une proposition qui demande d'augmenter le niveau d'exigences des conducteurs de véhicules sur rail cat. A/A+ de la mise à disposition des trains. Le SEV est intervenu à ce sujet auprès des CFF mais la procédure arbitrale pour la prise en considération d'autres conducteurs de vé-

hicules sur rails dans la courbe des mécaniciens est toujours bloquée. Les externalisations de prestations prévues à la production Cargo dans les régions font été également partie de l'actualité, ainsi qu'un manque de local de pause à Nyon, un manque de ressources de la CoPe, la radio «Lisa» et les habits contre la pluie qui ne sont pas étanches.

Markus Fischer

RPV

Parmi les 35 personnes présentes, les 27 avec droit de vote ont participé aux élections pour la période administrative 2017-20. Le président CoGes Markus Zwahlen s'est retiré à cause de sa double fonction avec la CoGes FSG. Parmi trois candidats, Markus Schmid de la RPV Thurgovie a été élu; la CoGes est présidée maintenant par Alexander Clemenz, RPV Brigule. Dans la commission de migration, Juan José Colomer Grau/RPV Zürich remplace Antonio Gisondi. Les nouveaux délégués à la conférence CCT sont Fridolin Bieri, Christof Brühlhart, Markus Engetschwiler, Francisco Antonio Garcia, Werner Jenni et Alfred Zimmermann. Tous les autres porteurs de mandats ont été confirmés dans leur fonction. Les comptes 2015, qui montrent un déficit de 3806 francs, ont été acceptés par un applaudissement. Dans le budget 2017, 20 000 francs ont été prévus pour la fête des 120 ans de la RPV qui aura lieu le 24 juin 2017 à Lucerne. L'effectif des membres de la RPV a augmenté de 7 personnes en 2015 grâce à 66 nouvelles adhésions. «Continuons ainsi!», déclare avec satisfaction le président central.



Markus Zwahlen, sur le départ.

Politique et recrutement au centre de l'assemblée des délégué-e-s VPT

Primes de section: on continue

Le recrutement reste un thème central à la VPT. Mais on parle aussi politique lors de l'assemblée des délégué-e-s de cette sous-fédération.

La présidente du jour a débuté l'assemblée en rappelant malicieusement que la femme idéale, dans l'esprit des hommes, est une bonne mère, plutôt de taille mannequin et émancipée. Rien que ça. Elle a souligné qu'on oublie malheureusement encore trop souvent qu'il y a de la discrimination à l'égard des femmes, en particulier au niveau salarial. «Je compte sur la solidarité des hommes le 14 juin prochain», a-t-elle appelé en fin d'introduction.

Il a ensuite été question de po-



Barbara Schraner, qui présidait l'assemblée.



Une salle comble à Egghölzli à Berne pour l'assemblée des délégués.

litique lors des interventions de Paul Rechsteiner sur AVSplus, de Giorgio Tuti contre l'initiative «En faveur du service public» et du président central Gilbert D'Alessandro qui a mis en garde contre les excès du néolibéralisme et du capitalisme et a appelé à la lutte: «Nous perdrons et tomberons parfois, mais nous nous relèverons toujours et continuerons le combat.»

Ignorance dans les entreprises

L'aspect purement syndical a été abordé par la vice-présidente Barbara Spalinger. Elle a pris plusieurs exemples d'entreprises, avec lesquelles le SEV a été en conflit ces derniers temps, et a expliqué

combien le manque de connaissances y est effarant. Fart, par exemple, se décrit comme une entreprise touristique afin d'échapper à la répartition annuelle, les SOB, eux, semblent ne pas connaître leurs propres règlements vis-à-vis du tribunal arbitral et des négociations salariales, ou encore les TPG, qui ne savent toujours pas, même après des années, que les agressions envers le personnel sont des délits officiels pour lesquels une plainte pénale n'a pas besoin d'être déposée puisqu'ils sont poursuivis d'office. Enfin, une fois de plus le BLS se fait remarquer, lui qui avait demandé que le personnel contribue à atténuer les effets du franc fort, y a re-

noncé après opposition du personnel et finalement termine l'année avec un bénéfice considérable.

Le recrutement occupait aussi une place centrale lors de cette assemblée des délégué-e-s. Ueli Müller, vice-président, a présenté les meilleures sections en la matière, les TL et Bus Ostschweiz, qui ont amélioré leur nombre d'adhésions mais aussi leur taux de syndicalisation. Il a aussi expliqué que la nouvelle action de recrutement prévoit à nouveau des primes pour les sections, limitée toutefois à un maximum de 1500 francs par sec-



Ueli Müller: «Soigner le recrutement, ça paie»

tion. La caisse de la VPT peut absorber ce genre de frais, puisque même si les comptes affichent un déficit d'un peu plus de 10 000 francs de façon récurrente, la fortune est suffisante pour pouvoir y faire face.

Peter Moor/Hes

ÉLECTIONS

Toute la direction confirmée et un nouveau représentant pour les Jeunes

Les élections de la direction de la sous-fédération étaient à l'ordre du jour. Toutes les personnes engagées jusqu'à présent repartaient pour un tour (2017-2020)! C'est significatif!

Tous ont été réélus un à un par l'assemblée: **Gilbert d'Alessandro** (président central), **Martin Ritschard** (1^{er} vice-président), **Ueli Müller** (2^{ème} vice-président) et **Roger Maurer** (caissier

central), **Christian Neff** (secrétaire central) et **Peter Bernet** (assesseur). Gilbert d'Alessandro et Peter Bernet représentent la VPT au comité SEV. Le suppléant est Roger Maurer.

Frédéric Nouchi représente la sous-fédération à la commission migrations, **Elisabeth Küng** à la commission des femmes. **Vincent Wechsler** de la section Lac Léman (voir photo)

ainsi que **Michael Schmucki** de la section Sihlital siégeront à la commission des jeunes. **Philippe Chambovey**, **Kilian Trachsel** et **Raffaele Ferrari** continueront à siéger à la commission des gestion.



Journées VPT 2016 et 2017

Les membres VPT se rencontrent chaque automne à l'occasion des journées régionales VPT.

En 2016, c'est la Suisse romande qui ouvre le bal le 29 octobre à Bulle. La journée se déroulera sur le thème «Les conséquences de la politique d'austerité sur les transports publics» et sera organisée par la section tpf réseau urbain.

La journée VPT Suisse orientale, mise sur pied par la section Appenzellerbahn, se déroulera le 5 novembre à Hundwil. Celle de

la Suisse centrale aura lieu à Zuchwil le 19 novembre, et sera orchestrée par la section RBS. Toutes deux auront pour thème «Les licenciements suite à des problèmes de santé».

On connaît déjà les lieux et les dates des journées VPT 2017:

■ Suisse romande: 4 novembre à Clarens (section MOB)

■ Suisse centrale: 11 novembre à Fiesch (section MGB)

■ Suisse orientale: 19 novembre à Rebstein (section Bus Ostschweiz).

Sections

Mardi 14 juin ■ **VPT Lac Léman**
16h15
Chantier naval Assemblée générale extraordinaire

Chères et chers membres, la section VPT-Lac Léman vous convie à une assemblée générale extraordinaire au chantier naval (local pas encore défini). En se réjouissant de vous y rencontrer nombreux, le comité vous adresse ses meilleures salutations.

Le Comité VPT Lac Léman

Lundi 20 juin ■ **LPV Vaud et Bas-Valais**
Rue du Simplon
33, Lausanne Assemblée générale de printemps
Café de l'Europe
14h30

Invité le coach des sections Baptiste Morier. Réponse souhaitée des membres à l'adresse mail: ybovay@gmail.com d'ici au 10 juin 2016. Ceci pour des raisons de quantité pour la collation.

Y. Bovay, président

Commissions

Samedi 18 juin ■ **Jeunes SEV**
12h30
Niederhorn Balade en trottinette sur le Niederhorn

Nous commencerons par un trajet en bateau à vapeur dans la région du Beatenbucht. De là, nous prendrons le Niederhorn-Bergbahn jusqu'à la station Vorsass, où débutera notre descente en trottinette. Pour une fois, ce sera une sortie purement ludique. On terminera la journée par un repas du soir en commun. Es-tu intéressé-e? Assure-toi une place dès aujourd'hui en t'inscrivant à jugend@sev-online.ch.

Décès

Berney Marcel, aiguilleur de pavillon, Erde; décédé dans sa 86^e année. PV Valais.

Bregy Beatrice, veuve d'Anton, Sion; décédée dans sa 83^e année. PV Valais.

Bürki Anton, ouvrier spécialisé, Port; décédé dans sa 82^e année. PV Bienne.

Chabloz Susy, veuve d'André, Amsoldingen; décédée dans sa 86^e année. PV Berne.

Chapuis Charles, secrétaire d'exploitation, Carouge GE; décédé dans sa 91^e année. PV Genève.

Cuony Madeleine, fonctionnaire d'administration, Oron-la-Ville; décédée dans sa 78^e année. PV Vaud.

Karlen Georges, chef de train, Château-d'Œx; décédé dans sa 94^e année. PV Vaud.

Schreyer Hanna, Lyss; décédée dans sa 94^e année. PV Bienne.

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Tirage: 10 690 ex. (total 43 020 ex.), certifié REMP au 8.12.2015

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Anita Merz, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau
www.mittellandzeitungsdruck.ch

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 16 juin 2016. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 9 juin à 10h. Pour les annonces, le délai est fixé au 7 juin à 10h.

Pensionnés

Mardi 7 juin ■ **PV Fribourg**
Sortie annuelle

Chacun se munit de son titre de transport. Inscriptions: jusqu'au 4 juin auprès de Franz Rohner, tél. 026 493 2015, e-mail: franzrohner@bluewin.ch ou de Jacques Zulauff, tél. 026 668 2137, e-mail: jzu-lauff@hotmail.com.

Notre course annuelle aura lieu sur le lac de Thoune et au Beatenberg.

Programme/horaire: départ Fribourg 8h12 (voie1)/arrivée à Thoune 9h16/départ 9h40 (bateau).

Après deux heures de navigation, nous changeons à Interlaken et prenons le bus qui nous emmène à l'hôtel Regina à Beatenberg Waldegg. Dîner à 12h45 au prix de 29fr.50 sans les boissons, mais après déduction de 10 fr. payés par la caisse de la section. A 15h20, le bus nous ramène à Interlaken West d'où nous repartons à 16h05. Après un changement à Berne, arrivée à 17h35 à Fribourg.

Menu: consommé Célestine, steak de veau, beurre aux herbes, bouquet de légumes, frites, mousse au chocolat.

Mardi 7 juin ■ **PV Genève**

Sortie de section en France à La Chapelle-d'Abondance

Inscription: en versant 50 fr. par participant(e) jusqu'au 4 juin 2016 au moyen du bulletin de versement. Les personnes qui ont déjà payé leur course restent bien sûr inscrites. Pour le déplacement en car, nous vous demanderons une participation de 10 fr. par personne, encaissée à bord.

Celles et ceux qui ont assisté à l'assemblée de section savent que nous avons un problème avec la sortie prévue à St-Gingolph: le restaurant a été ravagé en mai 2015 et il n'a pas encore réouvert, contrairement aux engagements pris cet hiver. C'est donc un cas de force majeure et nous vous avons préparé un chouette programme de remplacement.

A la même date du mardi 7 juin 2016, nous vous emmenons en car à La Chapelle-d'Abondance F (alt. 1020 m).

Départ à 9h45 de la place Dorcière/gare routière, à 10 min à pied de Cornavin en direction du lac. Le retour est prévu au même endroit à 18h au plus tard.

Au restaurant des Cornettes de Bise, la famille Trincas nous servira le menu suivant: kir de bienvenue, jambon cru au genièvre du Papy Gaby, rôti de veau forestière avec gratin et légumes, luge de fromages des vallées et Prince de Savoie au dessert.

Le comité

Jeudi 16 juin ■ **PV Neuchâtel**

Course annuelle

Un petit lac bucolique de la région de Thoune

Titre de transport AG ou carte multijours
Renseignements et inscriptions jusqu'au lundi soir 13 juin à :
Yvan Renevey, 032 725 62 88, renevey26@gmail.com

La Chaux-de-Fonds dép. 9.02
Neuchâtel dép. 9.33

Changement à Berne et Thoune, arrivée du bus à 11h20 devant le restaurant. Apéritif au bord du Dittlîgsee

Repas à 12h15 au restaurant Grizzlybär : Salade verte-ragoût de porc chasseur-spätzlis maison -légumes -crème brûlée, CHF 45.- y compris boissons. Encaissés dans le train entre Neuchâtel et Berne. Retour à Neuchâtel à 17h27, à la Chaux-de-Fonds à 17h57

Vendredi 24 juin ■ **PV Valais**
Termen Sortie annuelle

Sortie annuelle

Nous invitons tous les retraités avec leurs conjoints/conjointes à cette sortie. Elle se déroulera à la salle polyvalente à Termen.

Pour le prix de Frs. 25.-, nous vous proposons : salades, raclette à discrétion, grillades, vin, eau minérales et le café. Veuillez communiquer votre présence à Walter Schmid au 027 923 5431 ou 079 872 3837 ou wal.schmid@bluewin.ch dans les meilleurs délais (la date butoir est fixée au mardi 21 juin)

Aigle départ 09.49, Bex 09.56, Martigny 10.10, Sion 10.25, Sierre 10.35, Leuk 10.43, Viège 10.55
Brigue à 11.02, Brig PTT dép. 11.40, Termen arrivée 11.55. Voyage de retour de Termen à 16.18 ou 16.55

Le comité espère une grande participation à cette sortie récréative.

Jeudi 25 août ■ **PV Biel/Bienne**
Yvoire

Voyage à Yvoire (F)
COMPLET

Attention, le voyage prévu par la PV Bienne sur le Lac Léman à destination d'Yvoire est **complet!**

Plus de réservation possible, même si le délai initial d'inscription était fixé au 15 juillet. Le nombre de participants était en effet limité.

Merci de votre compréhension.

Robert Drewes

Pour la garantie des rentes et une AVS forte

Tous à Berne le 10 septembre !

Heure du rassemblement : 13h30–14h00

Départ du cortège : 14h00

Arrivée du cortège : ca. 15h00

La manifestation se terminera : 16h00

« Stoppons la baisse des rentes – Renforçons l'AVS ! »

Le samedi 10 septembre 2016, la prévoyance vieillesse sera au cœur de la manifestation nationale de l'USS, à Berne.

A deux semaines de la votation cruciale sur AVSplus agendée au 25 septembre. C'est aussi à cette période que les Chambres fédérales se pencheront sur le dossier «Prévoyance vieillesse 2020».

Le rassemblement est prévu à 13h30. Le cortège partira à 14h et la fin de la manifestation se terminera aux alentours de 16h.

Réserve cette date. Ta présence est primordiale. Des informations plus précises te parviendront avant les vacances d'été.



SEV Gewerkschaft
des Verkehrspersonals
Syndicat du personnel
des transports
Sindacato del personale
dei trasporti

Bei uns spielt die Solidarität
On y joue la carte de la solidarité
Solidarietà: la nostra carta vincente

Femmes SEV

Rencontre en Suisse des femmes des 4 pays

Les secrétaires syndicales des pays de langue allemande (Luxembourg, Autriche, Allemagne et Suisse) se sont rencontrées pour la séance de printemps les 20 et 21 mai 2016 à Bâle.

C'est nous les Suissesses qui étions les hôtes. Nous étions

réunies dans le but de parler de la digitalisation du monde du travail aujourd'hui dans les transports publics. L'oratrice Claudia Dunst nous a montré de façon impressionnante les stratégies et les documents de travail en Allemagne. Cette année déjà, il en est question pour les négociations collectives (CCT) et c'est donc directement un test dans la prati-

que. Lors de la rencontre des femmes des 4 pays, cette thématique a été abordée d'un point de vue plus spécifiquement féminin, car nous voulions évaluer quels grands changements elle allait entraîner pour nous les femmes. Dans le futur, nous nous pencherons encore sur ce sujet. Après un premier input à Vienne en automne 2015 et

MOVENDO

Gagner avec AVSplus Cours de formation de l'USS

Le 25 septembre 2016, nous serons appelé-e-s aux urnes pour voter sur l'initiative populaire des syndicats **AVSplus: pour une AVS forte**. Nous voulons gagner cette votation.

Nous savons que nous devons payer toujours plus dans le deuxième pilier pour, dans le meilleur des cas, recevoir le même montant! Il est donc impératif de renforcer le premier pilier, l'AVS. De plus, les attaques incessantes des partis bourgeois et des représentants de l'économie au Parlement visent à augmenter l'âge de la retraite et à affaiblir l'AVS. Aussi devons-nous nous investir sérieusement pour infléchir le cours des choses.

AVSplus bénéficie aux rentiers et rentières d'aujourd'hui et de demain. L'initiative demande en effet une augmentation des rentes AVS. Ceci profitera à tous, et en particulier aux femmes, qui reçoivent souvent des sommes infimes de leur caisse de pension. AVSplus profitera aussi aux jeunes car le premier pilier est de loin la prévoyance vieillesse la plus sociale, sûre, équitable et avantageuse. Pour gagner, nous devons bien connaître l'AVS, notre assurance sociale la plus précieuse, et faire

connaître au plus grand nombre son fonctionnement simple et génial. Nous devons développer une argumentation forte et convaincante pour gagner cette cause. Pour cela, nous avons besoin de toi! Ainsi, Movendo organise sur mandat de l'USS **deux cours d'une demi-journée durant lesquels des informations factuelles, des instruments de campagne et un entraînement à l'argumentation seront proposés.**

Contenu: fonctionnement de la prévoyance vieillesse, abc de l'AVS, état des débats au Parlement fédéral, initiative AVSplus et entraînement à l'argumentation.

Intervenante: Valérie Boillat, responsable de formation, Movendo

Dates et lieux:

■ **Mercredi 22 juin 2016, Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac** ■ **Vendredi 24 juin 2016, Lausanne, Hôtel Aulac**

Durée du cours: de 13h30 à 17h00

Frais de cours: gratuit pour les membres/non-membres 150 fr.

Inscription sur www.movendo.ch ou au 031 370 00 70.



deuxième maintenant à Bâle, c'est la séance d'automne qui est en préparation. Le proces-

sus se poursuivra donc avec une troisième partie en octobre. Et c'est parti! **Lucie Waser**

Angle droit

Mécano accusé, puis blanchi

On peut être entraîné dans une procédure pénale sans être coupable. Il est alors important de s'entourer et de se faire aider.

Dans certaines compagnies ferroviaires privées, les rails sont parallèles à la route ou alors rail et route se partagent la même voie. Dans ces cas-là, de nombreux passages constituent un réel danger.

L'équipe de protection juridique SEV reçoit, sans surprise, plusieurs fois par année des demandes d'aide liées à des collisions entre des voitures et des trains. Normalement, les autorités sont vite au clair sur l'affaire et la responsabilité n'est pas mise sur le mécano. Dans quelques cas cependant, comme dans le cas présent, les autorités cherchent un bouc émissaire et jettent leur dévolu sur lui. C'est alors bien là que l'intervention du service de

protection juridique du SEV est nécessaire.

Chauffeur imprudent

Robert, mécanicien dans une compagnie privée, a annoncé un cas au SEV: un chauffeur d'un tracteur avec remorque a entraîné une collision entre une remorque et une locomotive en raison d'une conduite imprudente. Le chauffeur du tracteur a été légèrement blessé et il y a eu des dégâts matériels considérables.

Fausse accusation

Près d'une année (!) après les faits, Robert reçoit une décision de justice avec une amende de 250 francs ainsi que 250 francs de frais à payer. On accuse Robert d'avoir vu le tracteur arriver en sens inverse sur la voie partagée entre rail et route et d'avoir continué son chemin à une vitesse non dimi-

nuée. C'est seulement au dernier moment qu'il a actionné le frein d'urgence. Robert aurait fait preuve de manque d'attention et ce manque de prudence le rend coupable.

La preuve par la vidéo

L'avocat-conseil mandaté par le SEV a fait objection à cette décision de justice. 15 mois après les faits, Robert est enfin interrogé par le procureur en présence de son avocat. L'avocat a également demandé qu'on prenne en compte l'enregistrement vidéo. Après le visionnement de la vidéo, le procureur maintient néanmoins ses accusations. En revanche, l'avocat de Robert estime que cet enregistrement est la preuve de la non-culpabilité de Robert. Comme le procureur en est resté à sa première décision, l'avocat-conseil du SEV se voit obligé, en accord

avec l'équipe de protection juridique SEV, de mener l'affaire devant un juge unique. L'avocat fait valoir que Robert a bien dû avouer que le chauffeur du tracteur s'était bien comporté à la fin, à savoir qu'il a laissé la voie libre, à temps, au train. Robert a par contre continué son trajet avec la prudence nécessaire et on ne peut pas lui demander, comme le prétendait le procureur, d'arrêter la circulation dans le sens inverse par mesure de sécurité.

Enfin l'acquittement

Deux ans après la collision, Robert a enfin été acquitté. Comme c'est souvent le cas, les dédommagements décidés par le tribunal ne couvrent qu'en partie les frais d'avocat. La direction de l'entreprise de chemins de fer aurait alors pu faire un beau geste en prenant en charge une partie des frais

d'avocat non couverts, puisqu'ils étaient totalement derrière Robert et qu'ils ont salué le fait de continuer la procédure devant un juge unique. Ce refus de partager les frais de la part de l'employeur montre bien l'importance qu'a la protection juridique SEV pour nos membres.

Une fin heureuse

Robert, accusé et décrit comme un « délinquant » du rail par le procureur, et ayant perdu quelque peu sa fierté en tant que mécano, a évalué la qualité du service du SEV au terme de l'affaire: « Merci beaucoup, encore une fois. J'ai été très bien conseillé, de A à Z, dans cette histoire. »

L'équipe de protection juridique SEV

Adapter la protection contre les licenciements !

La Conférence de l'OIT a la Suisse à l'œil

A la prochaine conférence annuelle de l'OIT, la Suisse devra expliquer devant une commission pourquoi elle ne protège pas suffisamment les droits des représentant-e-s syndicaux. Elle risque d'être inscrite sur une liste noire, si elle ne s'adapte pas au droit international.

La conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT) a lieu ces jours-ci à Genève. Cette année, la Commission de l'OIT qui est responsable du respect des con-

ventions a publié un rapport sur la Suisse. Et il n'est pas tout rose: la Suisse fait preuve d'importants manquements quant au respect des conventions 87 et 98 qui protègent la liberté syndicale. A la suite d'une plainte de l'USS, elle n'a toujours pas mis en œuvre les recommandations de l'OIT.

La protection contre les licenciements insuffisante

Le rapport constate que les personnes qui sont licenciées parce qu'elles se sont par exemple engagées pour les intérêts des salarié-e-s dans le cadre de négociations conventionnelles ou d'autres activités syndicales, ne bénéficient pas d'une protection légale suffi-

sante. C'est aussi le cas des lanceurs d'alerte. En effet, le droit des obligations suisse ne prévoit que des condamnations de maximum six mois de salaire en guise d'indemnités dans ces cas. Dans les faits, des peines de 2 à 3 mois sont au maximum prononcées: c'est une honte pour des victimes de licenciements abusifs qui ne retrouvent souvent plus de travail pendant des années et doivent même parfois vivre de l'aide sociale.

OIT: réforme ou liste noire

Depuis la plainte à ce sujet de l'USS de 2003, l'OIT a plusieurs fois recommandé à la Suisse de mettre sa protection contre les licenciements en

conformité avec les droits humains: la réintégration des salarié-e-s doit par exemple être possible dans certains cas. Ensuite, les sanctions prononcées par les tribunaux doivent être plus sévères afin d'augmenter le pouvoir d'appréciation de la justice. Il n'est en effet pas possible qu'une sanction maximale de six mois de salaire soit prononcée autant pour Nestlé que pour le garagiste du village. La Suisse devra expliquer à la conférence de la communauté internationale pourquoi elle n'a pas encore adapté la protection contre les licenciements. Les syndicats sont clairs sur le sujet: elle doit enfin mettre en route des ré-

formes de la protection contre le licenciement. Si la Suisse continue à tergiverser, elle finira sur une liste noire de l'OIT.

Autres sujets abordés

Une discussion aura notamment lieu à cette conférence de l'OIT sur le travail décent dans les chaînes de distribution globalisées. On discutera aussi de rendre le libre échange plus équitable en instituant des standards minimums dans les domaines du droit du travail et des droits sociaux.

Luca Cirigliano, secrétaire central de l'USS

Protéger davantage au lieu de prolonger le temps de travail

Le temps de travail est toujours plus long en Suisse

En 2015, les travailleurs et les travailleuses ont travaillé en moyenne davantage que l'année d'avant, l'augmentation est de 2,3%. Dans le même temps, les maladies dues au stress, les « burnout » ou les crises cardiaques dans le cadre professionnel s'accroissent.

Les politiciens et les politiques qui veulent mettre les travailleurs et les travailleuses encore plus sous pression doivent être stoppés.

Quelques statistiques

Toutes branches confondues, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a enregistré une augmentation des heures travaillées. Ce sont les salariés travaillant à plein temps de l'agriculture qui ont accompli la charge de travail hebdomadaire la plus élevée, avec 44 heures et 48 minutes par semaine en 2015. Suivent, dans l'ordre, les branches « hébergement et restauration » (42 heures et 17 minutes), « activités financières et d'assurances » (41 heures et 57 minutes), et « autres activités de services » (41 heures et 34 minutes).

Beaucoup d'heures non recensées

Le fait d'être atteignable tout le temps (smartphones et ordinateurs portables) a conduit les salarié-e-s à travailler de plus en plus pendant leur temps libre, que ce soit pendant les week-ends, les vacances ou même pendant la nuit, sans que ces heures ne figurent dans les statistiques. Les heures de travail effectivement accomplies dépassent ainsi ce qui apparaît dans les statistiques. Il est d'autant plus clair

pour les syndicats qu'il faut que le temps de travail soit enregistré. Il faut stopper de nouvelles dérégulations, comme les demandent Karin Keller-Suter et Konrad Graber. Les salarié-e-s ne doivent pas être toujours plus exposés à des heures supplémentaires, au stress et aux « burnout ».

Toujours plus de travail pendant le même laps de temps

Ce qui ressort aussi de l'étude de l'OFS, ou plutôt ce qui est tu, est qu'en Suisse, on travaille énormément en comparaison internationale. Et en même temps, le travail s'est toujours plus densifié ces dernières années, ce qui signifie que plus de travail est fourni pendant le même temps. Cela est à mettre d'une part sur le compte de la rationalisation et de la digitalisation dans les entreprises, donc de l'augmentation de la productivité. Ces gains de productivité n'ont pas été rendus aux salarié-e-s sous forme de semaines de travail plus courtes. Ils ont abouti dans les poches d'employeurs âpres au gain. D'autre part, beaucoup d'entreprises réduisent constamment leur personnel, surtout depuis la décision catastrophique de la Banque nationale d'abandonner le taux plancher. Pour ceux qui restent, les processus de travail s'accroissent. Et en même temps, ils ont plus de travail.

Pas de détérioration de l'enregistrement du temps de travail

Les conséquences à tirer de l'étude de l'OFS sont claires : la durée du travail doit enfin être réduite en Suisse et les dispositions de la loi sur le travail sur la protection de la santé psychique au travail doivent être appliquées de manière conséquente. Il n'est pas acceptable que les dispositions sur la durée maximale du temps de travail, sur les pau-

ses et le temps de repos ne soient pas respectées alors que les « burnout » explosent. Des politiciens comme Karin Keller-Suter ou Konrad Graber, qui veulent que l'enregistrement du temps de travail soit encore péjoré suite à la dérégulation qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, doivent revenir à la raison !

Luca Cirigliano, secrétaire central de l'USS



Toutes branches confondues, l'Office fédéral de la statistique a enregistré une augmentation des heures travaillées en 2015.

Enquête suisse sur la population active: le commentaire de l'USS

Hausse alarmante du chômage

Le chômage a augmenté en Suisse pendant le 1^{er} trimestre 2016 pour atteindre un triste record historique. 249 000 personnes sont à la recherche d'un emploi. Cela représente un taux de chômage de 5,1%.

Si aucune donnée détaillée n'est encore à disposition concernant le chômage des personnes de 55 ans et plus pendant ce 1^{er} trimestre, on sait par contre clairement qu'en 2015, l'évolution a été particulièrement négative pour ce groupe d'âge.

Les traces laissées par la surévaluation du franc sont évidentes. Depuis le 1^{er} semestre 2015, le nombre des personnes au chômage a augmenté

de 37 000 unités. La Suisse est pratiquement le seul pays d'Europe où le chômage progresse. En Allemagne, le taux de chômage est désormais passé à 4,2%, ce qui reflète un contexte différent en Allemagne et en Suisse au plan monétaire. La dévaluation du franc annoncée lors de l'abandon par la Banque nationale suisse (BNS) du taux plancher n'a pas eu lieu, comme le montre par exemple l'indice du taux de change réel de la Banque des règlements internationaux (BRI).

L'évolution est alarmante. L'USS attend des autorités qu'elles prennent des mesures correctrices. La situation de l'emploi doit s'améliorer rapidement. Quiconque cherche un emploi en Suisse doit en trouver un.

Les mesures suivantes sont prioritaires:

- la BNS doit combattre activement la surévaluation du franc;
- le service de l'emploi doit être renforcé. L'USS propose que les entreprises soient obligatoirement tenues d'annoncer leurs places vacantes aux offices régionaux de placement;

- il faut que la Confédération, les cantons et les communes stoppent leurs programmes d'austérité pour la plupart inutiles; sinon, la crise passera de l'économie d'exportation à l'économie intérieure;

- les travailleurs âgés en particulier, occupés depuis de longues années dans leurs entreprises ont besoin d'une meilleure protection; l'USS demande qu'ils bénéficient d'un délai de licenciement prolongé.

Tribunal administratif fédéral

Employée CFF discriminée

Le Tribunal administratif fédéral vient de débouter une employée des CFF qui avait porté plainte pour discrimination salariale. La discrimination a été admise, mais par 3 voix contre 2 le TAF estime que l'inégalité de traitement se justifie objectivement. Vincent Brodard, du service juridique du SEV, analyse ce jugement. Un recours au Tribunal fédéral est plus que probable.

■ Vincent Brodard, tu as accompagné l'agente de train CFF qui a fait appel au service juridique du SEV. Il y a bien discrimination salariale indirecte, mais l'entreprise a été blanchie le 19 mai par le Tribunal administratif fédéral. Comment vis-tu ce verdict?

C'est très décevant, car je reste convaincu que la prise en compte d'un congé maternité

dans le décompte des absences est profondément injuste. Maude* a eu du courage de se battre dans ce dossier, mais aussi beaucoup de patience car le dossier a été ouvert en janvier 2014, avec un recours déposé en octobre 2014. Le jugement vient de tomber. C'est extrêmement long.

■ Il y a de la déception, mais aussi de l'espoir, vu le score très serré...

L'interprétation des bases légales est un vrai problème et le score – 3 contre 2 – montre bien que ce dossier est très complexe. Il s'agit maintenant d'attendre le jugement écrit qui va nous parvenir dans quelques semaines. Une fois l'analyse effectuée, nous pourrions déterminer notre stratégie. Mais il est plus que probable que nous recourrons au Tribunal fédéral, voire à la Cour européenne des droits de l'homme. Il n'est pas admissible que des femmes soient discriminées en raison de leur maternité.



Devant le TAF à Saint-Gall, Vincent Brodard et Lucie Waser, responsable de l'égalité au SEV, parlent du verdict. Pendant que la vice-présidente du SEV Barbara Spalinger répond aux journalistes.

■ L'espoir se fonde aussi sur le fait que la discrimination est admise, même si les CFF en ont le droit. Les arguments du TAF ne t'ont-ils pas convaincu?

L'un des juges a fait remarquer que le congé maternité dure quatre mois. Selon lui, il en reste encore huit pour travailler et être évalué par l'entreprise. Pour le SEV, le congé maternité ne doit pas être comptabilisé dans les six mois d'absence maximale au-delà desquels un ou une employé-e ne peut plus prétendre à une évaluation personnelle qui ouvre donc la

porte à une hausse de salaire individuelle. Avec ce verdict, on considère le congé maternité de la même manière qu'une maladie. Une femme enceinte a donc plus de risques qu'un homme de ne pas être évaluée.

■ C'est d'autant plus cynique qu'en 2010 Maude a été empêchée de travailler par les CFF durant 144 jours...

En effet, sa grossesse l'empêchant de continuer son activité d'agente de train, les CFF devaient lui trouver un travail qu'elle pouvait effectuer, comme le stipule la CCT. Les

CFF n'ont pas pu lui fournir un travail. Résultat des courses, elle a été libérée de l'obligation de travailler. Elle a certes touché son salaire durant cette période, mais elle a perdu le droit à une évaluation personnelle et donc à une potentielle augmentation. Elle subit légalement le préjudice d'une décision prise par l'entreprise.

■ Il y a la loi et son interprétation, mais aussi l'attitude des CFF envers l'égalité salariale...

La directive des CFF contre-venant à l'article de la CCT qui protège la maternité. Il n'est pas acceptable qu'une entreprise aille à l'encontre de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Pour une entreprise publique, cette attitude est irresponsable, alors que le 14 juin on commémore les 25 ans de la grève des femmes.

Vivian Bologna

*prénom d'emprunt

Photomystère: «Où cette photo a-t-elle été prise?»



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les réponses correctes et gagnera un chèque Reka d'une valeur de 40 francs.

Solution du concours paru dans [contact.sev](#) n° 9:

Quai de la gare de Domodossola

Le sort a désigné **Petra Engel, domiciliée à Sierre et membre de la ZPV Brigue.**

Elle gagne un set d'écriture Caran d'Ache.

Conditions de participation:

Par carte postale Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch.

Sur Internet Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 8 juin 2016